

L'assurance-chômage

L'hon. M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, décidément, le gouvernement projette de présenter ce bill. Je ne saurais donner à mon honorable ami l'assurance que ce bill sera présenté sous peu. Je ne prévois pas qu'il soit présenté au début de la session.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LA LOI DE 1971 SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE (N° 1)

AFFECTATION DE CRÉDITS CONSTITUANT UNE AVANCE

La Chambre reprend l'étude interrompue le mercredi 24 janvier, de la motion de l'honorable M. Andras: Que le bill C-124, tendant à modifier la loi de 1971 sur l'assurance-chômage (n° 1), soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration, ainsi que de l'amendement de M. Baldwin (page 620).

[Français]

M. l'Orateur: L'honorable député de Charlevoix (M. Caouette) désire-t-il compléter les remarques qu'il avait commencées hier?

M. Gilles Caouette (Charlevoix): Monsieur le président, pour faire suite à mes remarques d'hier, je dois dire que j'ai beaucoup apprécié le discours de mon préopinant, le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles).

Je me disais étonné des volte-face du gouvernement, mais j'apprends graduellement qu'il s'agit là d'une politique commune aux libéraux et aux conservateurs progressistes. L'honorable député a su illustrer clairement la fantaisie des vieux partis.

Mais en dépit des accusations qui ont été portées et malgré les remarques qui ont été faites sur le projet de loi actuellement à l'étude, je ne trouve, dans cette mesure, aucun correctif aux problèmes posés par la loi sur l'assurance-chômage. Comme je le disais hier, il ne s'agit que d'une couverture pour l'incompétence du ministre et de son ministère.

On préfère encore retarder les choses et perpétuer la farce en présentant un nouveau projet de loi, soit le bill C-125.

Mais, comme le disait un député conservateur progressiste, le bill dont la Chambre est actuellement saisie constitue, en fait, un chèque en blanc à l'intention du gouvernement, et rien de plus. Pourquoi perdre notre temps? D'une part, le gouvernement cherche à se justifier et, d'autre part, l'opposition officielle veut visiblement prendre la place du gouvernement, afin d'agir de la même façon.

Qu'aurait fait le parti conservateur progressiste s'il avait été dans les mêmes circonstances? Il aurait fait exactement la même chose que le gouvernement, ce qui en fait se résumerait à «sauver la face» et sauver sa peau.

Pour eux, il est plus important de «sauver la face» que de solutionner les problèmes. Qu'on cesse donc, une fois pour toutes, de jouer aux autruches, et qu'on présente un bill favorisant la population plutôt que les «maniganceux» politiques.

L'importance, c'est de rendre justice à la population, et, dans son ensemble, la loi sur l'assurance-chômage n'est

[M. Lundrigan.]

qu'un palliatif pour des «bobos» causés par des administrations rétrogrades.

On s'obstine encore à jouer aux inquisiteurs. Au fait, même les fonctionnaires du régime d'assurance-chômage sont écœurés par cette loi, et ils sont les premiers à dire que les problèmes se sont chaque jour accentués depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi.

Quant aux travailleurs, n'allons surtout pas le leur demander. J'en connais qui ont déjà fait des menaces et qui sont prêts à nettoyer les bureaux régionaux. Je veux bien les «refroidir», les «modérer» un peu, mais jamais, monsieur le président, j'irai défendre le système que l'on connaît, système d'inquisition, système d'atteinte à l'intégrité individuelle. Pourquoi le gouvernement ne présente-t-il pas un bill sur le salaire minimum garanti pour tous, sur le dividende national préconisé par le Crédit social?

Monsieur le président, cette formule ne porterait pas atteinte à l'intégrité de l'individu et garantirait au travailleur de quoi vivre, malgré la cessation de son emploi, et ce au moment même de cette cessation.

Il ne serait pas obligé, comme cela existe présentement, d'attendre 10, 12 et même 15 semaines avant de toucher ce à quoi il a droit, ce qui lui est dû, et qu'une loi idiote lui enlève ou tarde à lui verser à cause d'un manque de fonds, comme cela se produit actuellement.

Monsieur le président, j'irai encore plus loin. La formule du dividende nationale ne placerait pas le gouvernement dans la situation où il se trouve présentement, parce que les prévisions seraient alors possibles à faire, ce qui serait mieux que de se baser sur des variables et des impondérables. Les petits spécialistes du gouvernement évalueraient des données réelles, tels la population, la production, le pouvoir d'achat à la consommation. Sur une base trimestrielle, ces données indiqueraient le montant qui serait disponible pour chaque individu. Qu'il le désire ou non, qu'il trouve drôles ou non nos demandes comme celles d'augmentation des pensions de sécurité de la vieillesse en 1962, 1963, 1965, 1968, et encore aujourd'hui, le gouvernement sera obligé d'en venir à notre solution. Je veux bien croire qu'il préférerait passer à l'histoire comme spécialiste en camouflage, mais je crois que, pour sa gouverne, il serait temps d'envisager l'adoption de solutions modernes à des problèmes modernes. Contrairement à certains de mes collègues, je ne pense pas que le gouvernement en soit l'auteur, parce que je ne le considère pas assez intelligent pour les causer. Il se contente plutôt de justifier ses faux pas en présentant des bills comme le bill C-124.

Monsieur le président, il est malheureux de le dire, mais avons-nous déjà vu plus bête qu'un être humain qui ne veut pas comprendre? Regardons le groupe de députés à ma gauche, et nous comprendrons. Prenons-les à part et discutons avec eux. Ils sont intelligents, ils acceptent nos points de vue, nous suggèrent les leurs, mais quand ils sont ensemble, paf! il n'est plus possible d'en sortir la moindre goutte de génie.

Franchement, il est frustrant de constater l'incapacité du gouvernement à sortir des sentiers battus. Peut-être faudrait-il lui rappeler la technique de Henry Ford, face à un problème censément insoluble. Quand, par exemple, il voulut installer un pare-brise d'une seule pièce sur les automobiles, il consulta ses ingénieurs, ses spécialistes qui, ensemble, lui démontrèrent mathématiquement l'impossibilité de réaliser un tel rêve. M. Ford alla donc consulter des étudiants, des non-spécialistes, et leur commanda de résoudre le problème sous forme de concours, pour enfin obtenir les résultats qu'on connaît. Pourquoi cette réussite? Simplement parce que Henry Ford appli-